

Rapport public Parcoursup session 2024

Sorbonne université - Double licence - Géographie et aménagement / Histoire de l'art et archéologie - ARCHEOLOGIE - GEOGRAPHIE

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Sorbonne université - Double licence - Géographie et aménagement / Histoire de l'art et archéologie - ARCHEOLOGIE - GEOGRAPHIE (12475)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sorbonne université - Double licence - Géographie et aménagement / Histoire de l'art et archéologie - ARCHEOLOGIE - GEOGRAPHIE (12475)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	236	85	85	13

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - Géographie et aménagement / Histoire de l'art et archéologie - ARCHEOLOGIE - GEOGRAPHIE (12475)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	153	63	63	10	76,9 %
			Masculin	83	22	22	3	23,1 %
			Total	236	85	85	13	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - Géographie et aménagement / Histoire de l'art et archéologie - ARCHEOLOGIE - GEOGRAPHIE (12475)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	29	1	1	1	8,3 %
				AB	67	10	10	3	25 %
				B	57	25	25	7	58,3 %
				TB	44	34	34	1	8,3 %
				TBF	8	8	8	0	0 %
				Total	205	78	78	12	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	6	1	1	0	
				AB	3	1	1	0	
				B	3	2	2	0	
				Total	14	4	4	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	3	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	1	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	0	0	0	0 %
				B	1	1	1	0	0 %
				TB	2	2	2	1	100 %
				Total	8	3	3	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - Géographie et aménagement / Histoire de l'art et archéologie - ARCHEOLOGIE - GEOGRAPHIE (12475)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	141	55	55	8	61,5 %
			En réorientation	69	24	24	4	30,8 %
			Non scolarisés	16	4	4	1	7,7 %
			Scolarité étrangère	7	2	2	0	0 %
			Autres	3	0	0	0	0 %
			Total	236	85	85	13	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sorbonne université - Double licence - Géographie et aménagement / Histoire de l'art et archéologie - ARCHEOLOGIE - GEOGRAPHIE (12475)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de français et d'histoire-géographie	Note à l'épreuve anticipée écrite de français ou, s'il n'y en a pas, moyenne générale au baccalauréat ; Moyennes obtenues histoire-géographie en année de terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Appréciation (par le professeur principal) de la méthode de travail	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Connaissance de la formation, cohérence du projet	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux par la commission s'est fait dans un premier temps en effectuant un pré-classement des candidats en prenant comme critère premier la note à l'épreuve écrite anticipée de français ou, à défaut, la moyenne générale au baccalauréat. Ce pré-classement a été ajusté dans un second temps en prenant les moyennes obtenues en histoire-géographie en terminale, ainsi que deux critères qualitatifs : l'appréciation (par le professeur principal) de la méthode de travail ainsi que la lettre de motivation (connaissance de la formation, cohérence du projet). L'ensemble de ces critères quantitatifs et qualitatifs a permis d'apprécier les mérites des candidatures et de générer leur classement final.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen des vœux recommande aux candidats de bien se renseigner sur la formation, de vérifier la cohérence de leur projet avec ladite formation et d'en faire état dans la lettre de motivation accompagnant la candidature. La commission continuera d'accorder une importance essentielle aux résultats académiques (notes de français et d'histoire-géographie) et de tenir compte de l'appréciation (par le professeur principal) de la méthode de travail.

Signature :

Nathalie DRACH - TEMAM,

Président de l'établissement Sorbonne université